

# FLASH INFO CIEAR NAMUR



## Après 4 ans de sensibilisation sur les arnaques à domicile où en sommes-nous ?

Vous le savez maintenant, qui dit retour du beau temps (gardons espoir), dit, retour de notre campagne de sensibilisation sur les démarcheurs.

Dans cet article, nous examinerons les différentes tactiques utilisées par les démarcheurs, (et plus largement, les escrocs), comment les éviter et ce que vous pouvez faire si vous êtes victime d'une escroquerie à domicile.

Revenons d'abord sur ce que nous abordons dans notre campagne de sensibilisation : quand les beaux jours reviennent, vous pouvez être sollicité par des "démarcheurs" : démousseurs de toit, jardiniers, asphaltateurs, ramoneurs et bien d'autres, peuvent sonner à votre porte pour proposer leurs services. Indiquant parfois avoir repéré un problème ou un besoin. Si ce type de service peut être utile, il convient d'être prudent. Plusieurs cas d'escroquerie ont été rapportés : travaux non réalisés, prix exorbitants, vols, ... Il convient donc d'être vigilant, de se poser les bonnes questions et de faire attention à certains signaux qui doivent vous alerter et vous permettre d'adopter les bons réflexes.

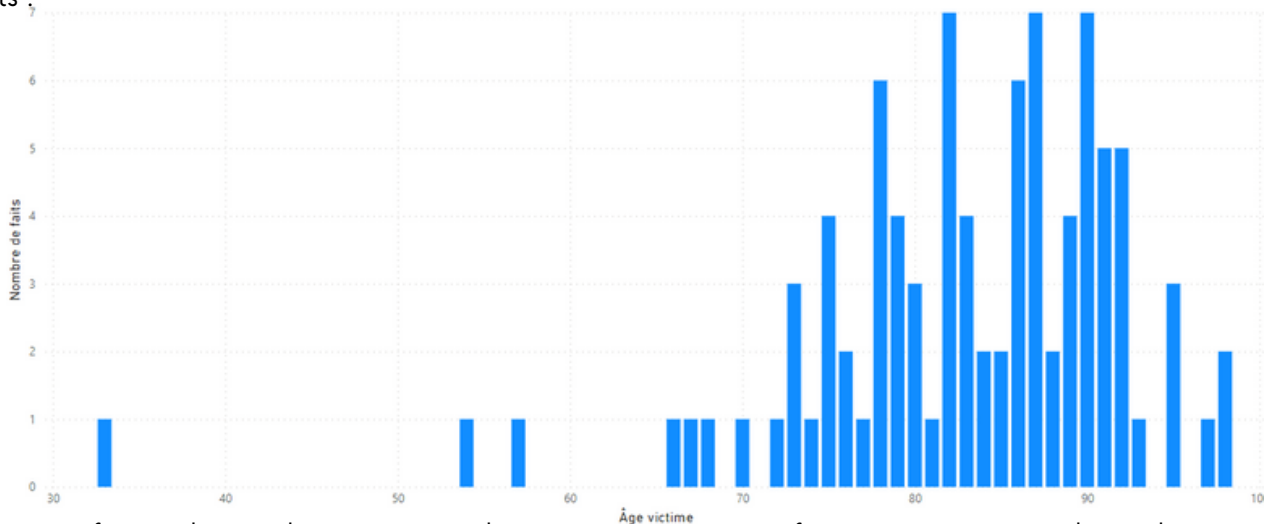
### Mais est-ce toujours de cette manière que s'illustrent les escroqueries à domicile ?

Cette année, nous tenons à compléter cette étude par les analyses que nous avons effectuées sur les 3 dernières années. En effet, un phénomène n'est pas figé dans le temps, il évolue, il s'adapte, et doit continuellement être examiné. C'est ce pourquoi le CIEAR Namur, sur base des informations fournies par le CIA (SICAD), a établi une étude sur les phénomènes d'escroquerie à domicile entre 2020 et fin 2022\*. Sur ces 3 années, les faits se distribuent de la manière suivante : 2020 : 48 - 2021 : 16 - 2022 : 28.

Au vu du nombre de faits par ans, nous pourrions conclure à une diminution des escroqueries à domicile, mais la fourchette d'année sélectionnée nous fait prendre la précaution suivante : nous sommes en années COVID 19. Les déplacements et les contacts physiques étant limités, il semble naturel de constater moins d'escroqueries à domiciles, et plus en ligne. Rajoutons également à cela, le nombre de personnes qui ont honte de contacter la police, les personnes qui ne se rendent compte de rien, et les erreurs ou la manquement au niveau du rapportage.

### Les escrocs ciblent-ils les victimes ou s'aventurent-ils de maison en maison ?

Sur base des événements de ces trois dernières années, ayant eu lieu sur l'arrondissement de Namur, nous pouvons attester ceci : les démarcheurs ciblent souvent les personnes vulnérables, notamment les personnes âgées. Constatez par vous-même, en jetant un œil à ce graphique, représentant l'âge des victimes, sur 93 faits :



Outre 3 faits isolés sur des personnes plus jeunes, nous sommes face à une moyenne d'âge de 82 ans !

## S'agit-il toujours de démarcheurs utilisant des tactiques de vente, prétendant être des représentants de services gouvernementaux ou d'entreprises ?

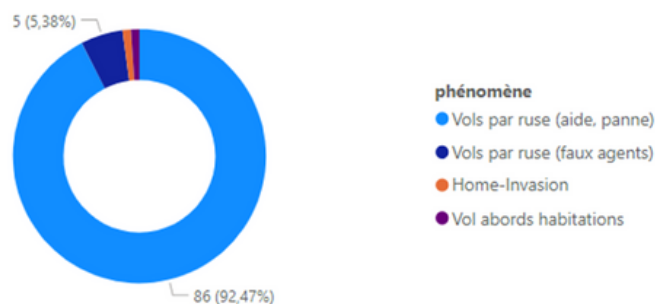
Hé non. Des escrocs, ça s'adapte.

Notre analyse balayant les années 2020-2021-2022, nous pouvons le constater. Prenons un exemple : la période Covid-19 : nous constatons des faits pour lesquels les escrocs se font passer pour des infirmières proposant des tests covid et de la vente de masques et produits d'hygiène.

Cela semble être typique de cette période, car nous ne voyons plus de faits de cette nature sur l'année 2022.

## Mais alors, que font-ils aujourd'hui ?

Les faux ouvriers existent toujours, mais ils représentent une minorité des 93 faits étudiés :

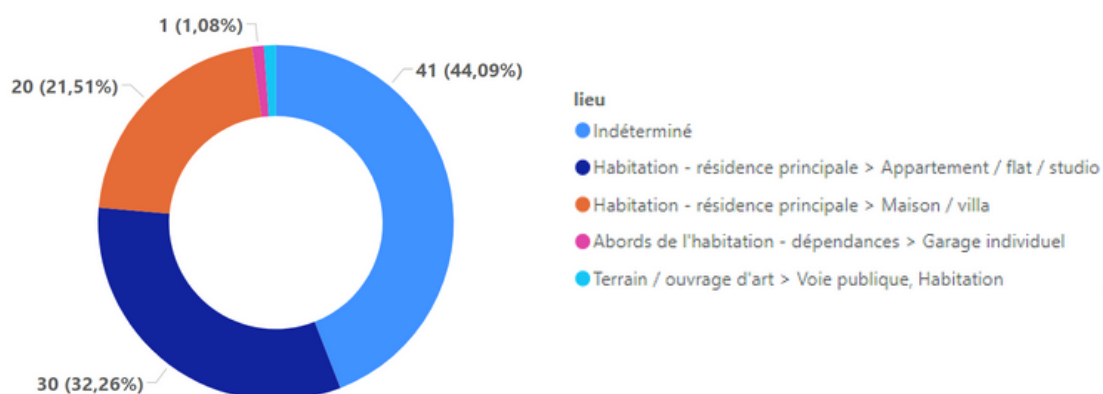


## Les phénomènes les plus courants ces dernières années sont les suivants :

- Une personne sonne à l'interphone de votre appartement en vous demandant de descendre pour réceptionner un colis/un recommandé. Alors que vous déverrouillez la porte du bâtiment, une seconde personne entre dans l'immeuble, vous la croisez même parfois dans les escaliers. Alors que la personne qui a sonné fait diversion en vous parlant, cette seconde personne entre chez vous et vol.
- Deux personnes sonnent chez vous. L'une d'elle a besoin d'un service : passer un appel depuis votre téléphone, vous demande à boire, ou pour pouvoir utiliser vos toilettes. La première personne vous parle, fait diversion, la seconde personne, une fois chez vous, vol.

## Mais alors, quel type d'habitation est ciblé ?

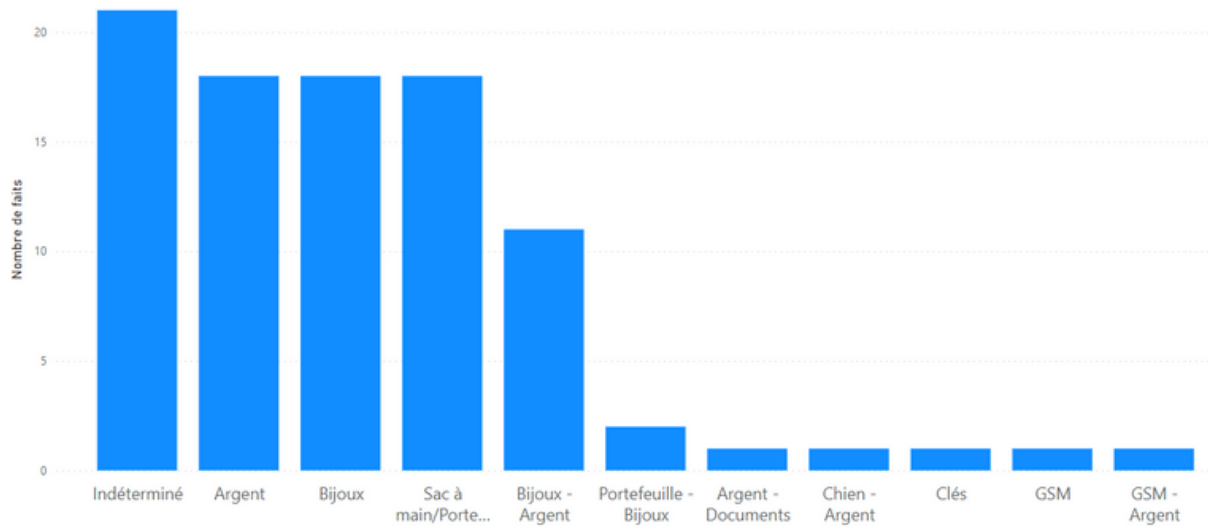
Le modus operandi de l'interphone doit vous mettre la puce à l'oreille... En effet, alors qu'on pourrait avoir tendance à penser que les escroqueries ciblent plus facilement les maisons, nous constatons ici que les appartements représentent une part très importante de cibles dans notre analyse :



## Mais que volent-ils ?

Avec les démarcheurs proposant des « services » facturés, nous pouvions constater des sommes assez élevées.

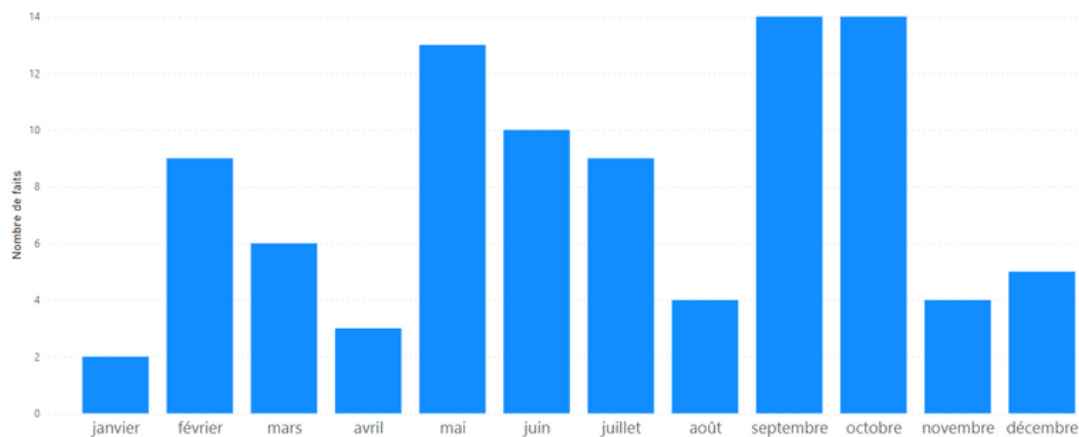
Ici, la réalité est la suivante :



La valeur du préjudice est difficilement quantifiable. Les informations rapportées étant parfois incomplètes. Mais le plus souvent il s'agit du contenu du portefeuille et de ce que la personne avait sur elle au moment des faits.

## Viennent-ils à une période spécifique de l'année ?

Alors que nous pouvions associer une période de l'année aux démarcheurs (le retour du beau temps), nous constatons ici une répartition assez générale des faits sur l'année :



**C'est donc tous les jours que la prudence est de mise !**

## QUE FAIRE ?

**SENSIBILISER**

Un citoyen averti est un citoyen prudent.

Les démarcheurs existent toujours bel et bien et notre campagne appelant à ouvrir l'œil, celle-ci est pertinente à partager. N'hésitez pas à la diffuser. Vous la trouverez [ICI](#). ↩

Si vous souhaitez disposer d'une version modifiable/adaptable à vos besoins, contactez-nous !